

Entretien avec **Monsieur Denis Soriot**
Représentant de **Madame Marie Christine Saragosse**
Directrice de la Coopération culturelle et du français



Saddek Aouadi (Synergies Algérie)

Il faut comprendre que les relations de coopération bilatérale et multilatérale des pays du Maghreb avec la France apportent quelque chose à la France elle-même surtout avec la mondialisation. Les enjeux linguistiques, culturels, économiques et politiques sont de plus en plus considérables et il me semble que le Gerflint, auquel l'Ecole Doctorale algérienne est maintenant liée, est un outil complémentaire au cadre politique institutionnel français car il contribue concrètement à la construction d'une grande synergie internationale du monde francophone, du moins dans le champ de l'ensemble des sciences humaines.

Denis Soriot

Vous devriez travailler au Ministère des Affaires Étrangères !

Intervenant inconnu

Le travail en réseau, le partage et la capitalisation collective des connaissances sont, entre autres, les préoccupations majeures du Gerflint. Est-ce que le MAE, dans ses perspectives d'avenir, compte apporter une aide au Gerflint pour plus d'incitation au travail en réseau auquel toutes nos revues, vous le savez, consacrent des efforts considérables ? Par exemple, au niveau de formations spécialisées pour la création et la gestion de réseaux d'échange d'expériences, c'est-à-dire pour tout ce qui touche à la veille scientifique, est-ce que des dispositifs sont déjà là ou en gestation pour être toujours à l'affût de la nouveauté dans les différents champs d'activité où la pensée scientifique a besoin de se ressourcer et de s'exprimer ? Est-ce que le MAE compte investir plus de moyens à ce propos, notamment au niveau de la formation d'interlocuteurs compétents ?

Réponse de Denis Soriot

Vous posez différentes questions sur la formation des agents d'abord, ensuite sur

les moyens de mise en réseau d'acteurs en faveur de la diffusion du français. La question est donc multiple. Je vais essayer en tout cas de vous donner quelques éléments de réponse. Sur la professionnalisation des agents, sans aucun doute est-elle nécessaire, mais je ne suis pas compétent pour y répondre. Vous savez sans aucun doute que la Direction des ressources humaines travaille précisément à la professionnalisation des agents. Il y a des formations pour eux avant leur départ, et ils sont encouragés à participer à beaucoup d'actions personnelles pour se former complémentarément. Pour en finir avec ce thème, je dirai qu'il y a des plans de formation continue qui sont proposées aux agents. Est-ce qu'ils en profitent ou peuvent en profiter ? Ce sont là des questions d'ordre statutaire et personnel auxquels les réponses à donner ne sont pas simples.

Maintenant sur la question, qui est pour moi plus substantielle (pardonnez-moi, mais je travaille à la direction de la coopération culturelle et du français) des dispositifs que compte créer le Ministère, sans nous tourner vers l'avenir, faisons un constat simple : il y a finalement très peu de revues du Gerflint qui ont été créées sans le soutien d'une Ambassade de France. J'en conclus donc que le Ministère des Affaires Étrangères, à travers ses agents qui répondent logiquement à ses consignes, met en œuvre des stratégies consistant à faire émerger des revues Synergies dans les pays. S'il y avait interdiction, cela ne se ferait pas.

Un travail de mutualisation a été engagé par le Ministère pour permettre à des agents de bénéficier soit de formations en ligne, soit même de documents permettant d'être transposés dans le système local. Cela se fait à travers un service intranet du Ministère en liaison avec des instituts qui sont considérés comme des têtes de pont. Par exemple, en Europe, le Centre européen de Bruxelles et les Instituts français de Vienne et de Sofia pour la région du Sud-Est, ont été identifiés comme des pôles, et, l'an dernier, il y a eu trois stages et cette année encore trois, englobant nos agents et les personnels de recrutement local. Donc vous voyez c'est un travail d'encouragement, de mise en réseau et de mutualisation incontestablement engagé.

Il est clair, toutefois, qu'on est sans aucun doute encore loin du compte. Pour faire plus, je vais vous citer un autre exemple : des initiatives ont été prises à la réunion de Prague et d'autres seront prises dans le cadre de la présidence française de l'Union Européenne au deuxième semestre 2008.

Toutes ces réalisations sont en cours. Il y a peut être un effort de visibilité à faire, mais notez bien que depuis à peu près deux ans, un gros travail a déjà été fait ne serait-ce que sur le site diplomatie.gouv.fr. Pour connaître, par exemple, la stratégie de renforcement du français en Europe, vous la trouverez facilement car elle est téléchargeable sur Internet. Ce sont des détails, mais de détail en détail, on parvient à construire une politique cohérente. Regardez l'engagement du MAE au congrès de Vienne. M. Bazaille est là sans doute pour en témoigner : on ne peut pas taxer le Ministère d'immobilisme dans ce cas là ni même dans le cadre des deux congrès qui vont avoir lieu : celui des professeurs de français du monde arabe et la commission Afrique qui va réunir tous les Présidents et Vice-Présidents des associations à Lusaka en septembre 2007. Là encore le Ministère est et sera extrêmement présent.

Si je vous en parle c'est moins pour vous donner une réponse qu'une incitation, que nous nous donnons du reste à nous-mêmes, pour en faire bien plus. Nous sommes tous convaincus que la bataille pour défendre le français est urgente, qu'elle n'est pas pour demain.

J'en profite aussi pour évoquer quelque chose que vous n'avez pas évoqué : toute la réflexion faite aujourd'hui sur les questions de qualité d'éducation. Je pense notamment à un continent qui est évidemment un peu négligé : le continent africain. J'ai vu qu'il y a une revue *Synergies Afrique Centrale et de l'Ouest* et qu'il y a là une réflexion d'ordre didactique et pédagogique pouvant être une des perspectives importantes de vos travaux de recherche.

Intervenant inconnu

« Je voudrais compléter votre propos sur la place et le travail que fait le Département en prenant l'exemple du Congrès de Vienne. J'étais, en effet, secrétaire à Vienne en novembre 2006. Si l'on a pu organiser ce Congrès, c'est parce que, du point de vue intellectuel (quels axes prendre et comment les développer ?) autant que du point de vue matériel, les discussions ont été très constructives et régulières (tous les 3 mois). Une dynamique s'est donc enclenchée parce que chaque institution a pu s'exprimer et contribuer ainsi au succès de l'opération ».

Gérard Vincent Martin

Relations internationales - Université de Rouen

« Il y en avait un qui l'était particulièrement. Il était intitulé « Performance, mythe et réalité » et parlait de la loi de finance. Je ne vais pas revenir sur le contenu des débats mais ils portaient, en gros, sur les modes de financement des postes et des centres. Je crois que les Rédacteurs en chef des revues *Synergies* du Gerflint gagneraient à être mieux informés des dispositifs de financement pour pouvoir mieux se battre et obtenir les aides en question ».
